

François Turcas Christelle Favetta-Sieyes

«Gagner la bataille économique exige d'innover»

LE PRÉSIDENT DE LA CGPME RHÔNE-ALPES EST UN PERSONNAGE CLÉ DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE. AVEC CHRISTELLE FAVETTA-SIEYES, LA PRÉSIDENTE DE LA CGPME SAVOIE, IL CONVIE PLUS DE 2 000 CHEFS D'ENTREPRISE RHÔNALPINS, À CHAMBÉRY LE 6 JUIN PROCHAIN, POUR LA CONVENTION RÉGIONALE DE LA CGPME.

Propos recueillis par Bruno Chevallet

Quel est le poids de votre syndicat interprofessionnel sur le territoire de Rhône-Alpes ?

À l'heure où le législateur a voulu réformer la représentativité des organisations patronales, et que notre territoire rhônalpin est composé à 90 % de PME-TPE, je peux vous dire que la CGPME en Rhône-Alpes joue un rôle considérable puisqu'elle compte 10 000 adhérents directs, sans compter les très nombreuses branches professionnelles, qu'elles soient industrielles ou encore de services, qui ont fait le choix de nous rejoindre, se retrouvant dans nos valeurs et actions syndicales de proximité vis-à-vis de nos chefs de PME patrimoniaux.

Nous défendons avec beaucoup de conviction une économie humaine et sociale qui n'oppose pas progrès économique et solidarité sociale. La force de ce réseau de convictions et compétences peut s'apprécier à travers la place qu'a prise la CGPME au sein d'instances économiques, comme par exemple la CCI à Lyon et à Saint-Étienne ou encore à Valence. Mais aussi dans des instances sociales comme la Carsat, ou encore le volet formation avec le poids et le dynamisme de notre OPCA Agefos PME qui accompagne plus de 35 000 chefs d'entreprise dans la gestion des compétences, gérant 110 M€ et 110 collaborateurs sur les territoires.

On vous a vu l'automne dernier, aux côtés de Pierre Gattaz, défendre l'intérêt des entrepreneurs. Qu'en est-il de vos relations avec le Medef ?

Tout d'abord je dois rappeler que c'est la CGPME du Rhône qui est à l'initiative de cette manifestation dite des "cartons jaunes" à laquelle a souscrit le Medef du Rhône et que nous avons organisée ensemble en y associant les présidents nationaux Jean-François Roubaud pour la CGPME et Pierre Gattaz pour le Medef.

Cette manifestation, qui a réuni plus de 1 500 chefs d'entreprise pour protester contre la surcharge fiscale, sociale et réglementaire dont souffrent nos entreprises, démontre que sur les grands sujets les chefs d'entreprise, et c'est normal, attendent du patronat qu'il soit uni pour les défendre avec détermination et efficacité au-delà de toutes nuances, de sensibilités d'organisation. C'est d'ailleurs ce que nous faisons le plus souvent, et ce, tant au niveau rhodanien, où nous travaillons dans un climat d'excellente collaboration sur tous les grands sujets économiques qu'au niveau régional.

Quelle relation entretenez-vous avec les institutions publiques ?

La CGPME Rhône-Alpes défend l'idée d'un syndicalisme de service centré sur

le besoin d'accompagnement aux dirigeants de PME qui, au quotidien, souffrent de solitude et d'isolement pour gérer leur entreprise, ce qui est une sinécure en France en 2014, même s'il faut reconnaître les bonnes intentions des collectivités publiques pour aider les PME à se développer. Dans ce contexte, la CGPME considère les collectivités publiques comme des partenaires éminents du développement économique des entreprises, et s'attache à nouer avec elles un dialogue franc, direct, toujours constructif dans l'intérêt des dirigeants de PME. Au-delà de ce dialogue social, nécessaire mais non suffisant, la CGPME Rhône-Alpes développe des actions collectives en étroite collaboration avec l'Union Européenne, l'État et les collectivités territoriales, tout spécialement avec la Région Rhône-Alpes pour favoriser la croissance et la performance de nos PME, par exemple en matière internationale, gestion financière, transmission d'entreprise... Nous sommes donc dans une relation partenariale empreinte de qualité et de confiance.

Entre le fiscal, le social et le réglementaire, quelles sont les mesures que vous souhaitez voir adoptées au plus vite ?

Le handicap principal dont souffre notre économie est le manque de compétitivité, d'ailleurs une seule donnée l'illustre tristement : le déficit de notre commerce extérieur qui se situe en 2013 à 60 milliards d'euros ! Contre 200 milliards d'excédent pour notre voisin allemand. Nous partageons l'essentiel des propositions du rapport de Louis Gallois qui porte sur les deux

formes de compétitivité : la compétitivité prix et la hors prix.

Aussi la CGPME a salué la mise en place bienvenue du CICE, ainsi que du plan complémentaire d'allègement de charges sociales dans le cadre du pacte de responsabilité dont nous avons ratifié les conclusions. Nous nous attachons collectivement à travailler sur l'aspect compétitivité hors prix, c'est-à-dire sur la qualité des produits

par leur volonté et leur capacité d'innover ?

Le contexte de mondialisation de l'économie, de globalisation, des échanges commerciaux et des flux financiers exige de nos entreprises, y compris des plus petites, qu'elles réinventent les cycles et mode de production de leurs produits et services. Dans cette optique, l'innovation est au cœur de la valeur ajoutée, notamment pour



et services, sur la formation de nos collaborateurs, d'où notre convention régionale sur l'innovation.

Bien que ces mesures soient positives, d'autres devraient à notre sens être mises en place :

- une baisse de l'impôt des sociétés pour les PME qui font le choix de réinvestir leurs bénéfices en fonds propres.
- La mise en place d'un dispositif "zéro charge sociale" pour tout nouvel employé dans les entreprises de moins de 10 salariés.
- Une refonte dans le sens d'un très sérieux toilettage du code de travail qui compte plus de 3 000 pages, alors que nos amis suisses ont un code de travail qui fait moins de 100 pages !
- La mise en place d'un Small business act à la française, créant ainsi une discrimination positive notamment dans le cadre de la commande publique, pour les PME.

Pour vous, la compétitivité des PME de Rhône-Alpes passe-t-elle

« CE FORMIDABLE RÉSEAU DE CHEFS D'ENTREPRISE EST RÉUNI AUTOUR DE VALEURS COMMUNES COMME LA LIBERTÉ D'ENTREPRENDRE ET LA DÉFENSE DE L'ENTREPRISE PATRIMONIALE.

dépasser la stratégie de "bas coûts" que vise un certain nombre de pays émergents en Asie, en Afrique et Amérique latine avec laquelle nous ne pourrions jamais rivaliser, et je dirais tant mieux, compte tenu de nos valeurs et de notre modèle social. J'entends par innovation bien sûr innovation technologique, mais également innovation d'usage, innovation sociale, de management... Il faut rappeler à nos dirigeants que de nombreux acteurs spécialisés existent dans nos territoires, ainsi que de nombreuses aides et dispositifs européens, nationaux et régionaux.

Nous sommes donc convaincus qu'innover c'est gagner !

CHRISTELLE FAVETTA-SIEYES
PRÉSIDENTE
DE LA CGPME SAVOIE

C'est une première en Savoie que de réunir un parterre aussi important de 2 000 chefs d'entreprise venus de tout Rhône-Alpes ?

Nous avons retenu trois brillants experts en matière d'innovation pour nous parler de leur savoir-faire. Il était important aussi de mettre à l'honneur six de nos chefs d'entreprise TPE-PME qui travaillent au quotidien pour se développer en France comme à l'international. Nous souhaitons leur rendre hommage, les écouter parler de leurs innovations, de leur créativité au quotidien et voir comment ils font face aux demandes de leurs clients, de leurs partenaires dans le développement de nouveaux produits et/ou de nouveaux services. Chacun vit une belle "success story", et je suis certaine que cela permettra à tous les entrepreneurs présents de dire « Osons ! ».

Faut-il voir un signe au fait que la Savoie et Chambéry aient été choisies pour accueillir cette convention régionale ?

C'est un signe fort de confiance de notre président régional, François Turcas, qui m'a confié l'organisation de cette convention régionale il y a deux ans. J'ai relevé le défi avec plaisir. La Savoie a déjà accueilli une convention régionale en 2006 avec près de 800 personnes à Aix-les-Bains. Il nous fallait donc innover. Que pouvions-nous choisir de mieux que la capitale de la Savoie, Chambéry, et surtout accueillir nos invités dans ce magnifique bâtiment qu'est le Phare, symbole chambérien qui illustre bien le rôle de notre confédération, porteur de valeurs et indicateur de direction à nos entrepreneurs qui doivent, pour atteindre leur destination, faire face à des éléments contraires ou contrariants. Chambéry est une ville économique qui compte dans le paysage rhônalpin et nous ne doutons pas qu'un tel événement renforce encore sa visibilité. Les Pays de Savoie n'ont plus à prouver qu'ils sont une terre d'innovation, c'est même un pléonasse. Un homme comme Jean-Pierre Vial a beaucoup œuvré, et depuis longtemps, à asseoir cette image, et depuis l'installation de l'Ines à Savoie Technolac, nous ne cessons de voir fleurir les pépinières, les pôles de compétitivité, les clusters, les laboratoires de recherche universitaires ou privés, et les brevets reconnus au niveau mondial.